

Programme

Colloque national

Les Agendas 21 de demain

4 décembre 2014 - Cité internationale universitaire de Paris




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

www.developpement-durable.gouv.fr



Introduction : 9h45 - 10h30

Jean-Paul Albertini, délégué interministériel et commissaire général au développement durable

Quelle vision de l'agenda 21 dans 10 ans ?

Interventions : représentants de collectivités territoriales et grands témoins

- Professeur Sergio Duarte de Castro, professeur d'université, ancien secrétaire d'État brésilien
- Éloi Laurent, économiste à l'OFCE, enseignant à Sciences-Po et à l'université de Stanford
- Un(e) élu(e) de Nantes métropole

Table ronde n°1 : 10h30 - 12h

L'agenda 21, démarche stratégique et de mise en cohérence des politiques publiques

Parmi les questions abordées

- Les agendas 21, un atout pour la transition écologique ?
- Quel est l'apport des agendas 21 dans l'articulation des politiques publiques ?
- Quelle est la plus value de l'agenda 21 dans le contexte de la réforme territoriale ?
- L'intercommunalité, un levier important pour les agendas 21 ?

Pour en débattre :

- Anne Walryck, conseillère municipale, déléguée auprès du maire pour la coordination des politiques de la ville sur le développement durable et les déplacements doux à la ville de Bordeaux
- Ronan Pichon, vice-président en charge du numérique, de l'économie sociale et solidaire et du développement durable de Brest métropole océane
- David Zobda, vice-président du conseil général de Martinique
- Valérie Depierre, déléguée à l'agenda 21 au conseil régional de Franche-Comté
- Jérôme Perdrix, adjoint au maire d'Ayen
- Françoise Gatel, sénatrice, présidente de la communauté de communes du Pays de Châteaugiron, maire de Châteaugiron

**Pause méridienne avec cocktail déjeunatoire
pour favoriser les échanges : 12h - 14h**

Table ronde n°2 : 14h - 15h30

l'agenda 21, mobilisateur des acteurs du territoire

Parmi les questions abordées

- En quoi la collectivité est-elle légitime pour mener une animation territoriale à travers son agenda 21 ?
- Comment les agendas 21 fédèrent l'ensemble des acteurs dans une stratégie gagnant-gagnant pour accélérer la transition écologique ?
- Quel est le rôle des acteurs locaux dans la transformation du territoire pour un nouveau modèle de développement ?

Pour en débattre :

- Pierre Méhaignerie, ancien ministre d'État, maire et président de Vitré communauté, en binôme avec Amélie Ménager, directrice développement durable et qualité à la SVA Jean Rozé et présidente de l'association Eveil
- Dominique Schemla, vice-président délégué au développement durable, à l'énergie et à la gestion des déchets de Perpignan Méditerranée, en binôme avec David Augeix, directeur régional sud d'EDF Énergies nouvelles
- Marc Denis, vice-président chargé du développement durable à la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise en binôme avec un acteur institutionnel
- Pierre Jarlier, sénateur du Cantal, maire de Saint-Flour et président du Pays de Saint-Flour

Table ronde n°3 : 15h45 - 17h15

Encourager et accompagner les collectivités dans leur démarche d'agenda 21 par la sphère publique

Parmi les questions abordées

- Quel accompagnement des collectivités ?
- Quel est le rôle de la sphère publique et notamment de l'État dans ce soutien aux territoires ?
- Comment les accompagner et avec quels moyens ?

Au cours de cette table ronde, le nouveau dispositif national de reconnaissance Agenda 21 local France sera présenté

Pour en débattre :

- Un(e) élu(e) de collectivité accompagnée de Céline Tonot, adjointe au développement durable et au développement économique de la ville de Longvic
- Olaf Holm, directeur du parc naturel régional de la Montagne de Reims et représentant la Fédération des parcs naturels régionaux de France
- Emmanuel Bertin, directeur du centre ressource du développement durable (CERDD) et directeur référent développement durable du Réseau des agences régionales pour l'environnement (RARE)
- Didier Kruger, directeur de la DREAL Languedoc-Roussillon

**CLÔTURE PAR SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE**

Cette rencontre nationale est une journée pour découvrir, échanger et explorer collectivement des solutions innovantes pour développer une économie territoriale durable, pour favoriser le bien-être et la cohésion sociale, susciter la mobilisation de tous et relever les défis de la transition écologique, grâce aux agendas 21 d'aujourd'hui et de demain.

Les agendas 21 locaux, dans leur diversité, sont des démarches stratégiques, politiques et opérationnelles, mais également de mise en **cohérence** et d'articulation des politiques publiques. Ils permettent d'apporter des réponses nouvelles, **ancrées dans les territoires**, tant aux **préoccupations locales** qu'aux enjeux internationaux et européens.

Cet événement est le résultat d'une **année de rencontres et de coproductions** aux niveaux national et local, s'appuyant sur les expériences de plus de 470 agendas 21 locaux reconnus de première et de deuxième génération. Des élus, ainsi que plus d'une centaine de partenaires associatifs,

institutionnels, des secteurs privé et public, ont participé à cette préparation.

Lors de cette journée, vous rencontrerez des **élus** engagés, des acteurs impliqués, des **entreprises** innovantes, des **associations** créatives, des **universités** dynamiques, des **citoyens** mobilisés, autour des débats lors des tables rondes de haut niveau ou dans des temps plus informels. Ce sera aussi l'occasion de découvrir outils, guides et formations destinés à accompagner territoires, entreprises ou associations...

Retrouvez toutes les informations sur le colloque sur :

www.developpement-durable.gouv.fr/agendas21.html

Informations pratiques

Jeudi 4 décembre 2014, de 9 h à 17 h 30

Cité internationale universitaire de Paris

17 boulevard Jourdan - 75014 Paris

colloque-national-a21@developpement-durable.gouv.fr